

A détacher et à retourner à la Chambre d'agriculture du Calvados (adresse au verso)  
**Toute commande erronée ou sans règlement ne sera pas prise en compte.**  
Visionnez la vidéo pour éviter les erreurs sur <https://youtu.be/QZKJG8RD68w>

Nom : .....  
Adresse de résidence : .....  
Té. (portable obligatoire) : .....

Adresse mail obligatoire, sur laquelle vous recevrez nos communications: .....

Statut : Particulier  Agriculteur  Entreprise  Collectivité   
Secteur de distribution **au choix** :  Trévières le 14 décembre - Matin  
 Bayeux le 14 décembre - Après-midi

Essences	Quantités par essence (soit, 5, 10, 15...)	Prix unitaire TTC	Montant à régler
Chêne sessile			
Hêtre			
Merisier			
Auline glutineux			
Châtaignier			
Charme			
Erable champêtre			
Noisetier			
Bourdaïne			
Troène sauvage			
Prunier myrobolan			
Viorne obier			
<b>Total plants (20 au minimum)</b>		X 1.70 € /plant	
<b>Fournitures : Quantités par multiple de 5 (soit, 5, 10, 15...)</b>			
Dalles de paillasses		X 1.70 € /unité	
Gaines de protection chevreaux*		X 1.70 € /unité	
		<b>Total TTC à régler (1)</b>	

(1) Règlement du « total à régler TTC » à joindre impérativement à la commande par chèque émis à l'ordre de la **Chambre d'agriculture** (sans autre précision).

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'organisation et accompagne ma commande du règlement « total à régler TTC » correspondant.

**Commune de plantation** : .....

Date et signature : .....

Fait à .....

## Comment participer ?

Cette opération consiste en la fourniture de :

- **Jeunes plants d'arbres** et d'arbustes aux origines adaptées pour le département du Calvados (plants en racines nues, de 2 – 3 ans, d'une hauteur d'environ 50 à 80 cm),
- **Dalles de paillasses biodégradables** (50 cm x 50 cm),
- **Protections (filets)** chevreaux (ht= 1,20 m).  
\*Prévoir 2 tuteurs de 1.50 m de hauteur (non compris) pour le maintien de chaque filet chevreaux.

Commandes possibles par multiples de 5 (par essence) et à partir de 20 plants au total pour tout type de plantations et sans limite maximale.

Vous devez compléter et renvoyer le bon de commande ci-joint, accompagné **obligatoirement du chèque de règlement** correspondant à la commande.

Pour éviter les erreurs lors du remplissage du bon de commande, n'hésitez pas à consulter la vidéo sur <https://youtu.be/QZKJG8RD68w>

**Un mail confirmant la bonne réception de votre commande vous sera adressé avant fin août.**

## Calendrier et lieu de distribution

- **Samedi 14 décembre à Trévières ou Bayeux (Faites votre choix sur le bon de commande)**

Vous recevrez un courrier d'invitation à retirer vos plants 2 semaines avant la date de remise des plants afin de vous préciser le lieu et les modalités de la distribution des plants.

Les commandes seront livrées en sacs individuels. Les arbres devront être plantés dans la semaine suivant la livraison. Au-delà, pour conserver leur fraîcheur, ils devront être mis en jauge.  
**Bon à savoir : une commande d'une centaine de plants peut être stockée dans le coffre d'une voiture.**

Vos données personnelles sont collectées dans l'objectif de pouvoir donner suite à votre commande dans les meilleures conditions et seront conservées pour vous servir uniquement dans ce cadre. Conformément au RGPD, vous pouvez demander au Délégué à la Protection des Données (DPD) via l'adresse mail, [protection\\_des\\_donnees@normandie.chambagri.fr](mailto:protection_des_donnees@normandie.chambagri.fr), la rectification ou l'effacement de vos données, une limitation voire un arrêt du traitement de vos données. Vous avez le droit de porter réclamation auprès de la CNIL dans le cas où vous jugeriez que ces droits ne sont pas respectés.

Plantation  
2024

Action du PCAET du Bessin

A retourner  
avant  
le 28 juin  
2024

Participez au maintien des paysages  
bocagers du Bessin

Bénéficiez d'un tarif préférentiel

Commande de plants

d'arbres  
et d'arbustes

Credit photo : Bayeux Intercom, @arkkan.tur.fr



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

## Pour faciliter votre choix

Essence	Catégorie	Distance de plantation	Hauteur adulte	Écologie et adaptation	
	Haut-jet	Cépée* /arbuste	mètre	mètre	
Chêne sessile	X		6 à 10	15 à 25	Espèce à large amplitude. Il accepte des sols assez variés, préfère les sols moyennement secs à moyennement humides. Le chêne sessile <b>tolère bien les sécheresses estivales.</b>
Hêtre	X		3 à 6	1 à 30	Large amplitude écologique mais craint l'hydromorphie***. possibilité de le conduire en haie taillée monospécifique.
Merisier	X		6 à 10	15 à 20	Sols profonds riches et à bonne rétention en eau
Auline glutineux	X	X	3 à 6	15 à 20	Sols hydromorphes (prés humides, bord de cours d'eau), remplace avantageusement le Peuplier dans les terrains frais et très humides.
Châtaignier	X	X	3 à 6	15 à 25	Large amplitude écologique mais craint l'hydromorphie, possibilité de le conduire en haie taillée monospécifique. Sols assez riches, sans hydromorphie, sans calcaire. Tolère les embruns.
Charme	X	X	0,5** à 6	1 à 20	Sols secs à frais, idéal pour réaliser une haie taillée de charmillie, bon effet brise-vent, excellent bois de chauffage. Feuillage marcescent.
Erable champêtre	X	X	1 à 6	8 à 15	peut arbrer/grand arbuste, tolère les sols secs, craint l'hydromorphie. Utilisé en haut-jet ou taillis.
Noisetier		X	1	2 à 7	Espèce à large amplitude écologique mais craint l'hydromorphie.
Bourdaïne		X	1	1 à 5	Présente sur différents types de sols. Intéressante pour sa floraison mellifère à la fin du printemps et pour sa fructification très appréciées des oiseaux. <b>Un arbuste favorable à la biodiversité.</b> En automne, les feuilles prennent de superbes teintes.
Troène sauvage		X	1	2 à 3	Sols basiques à légèrement acides. Plante mellifère pour haie libre ou taillée en mélange, naturellement présente dans le bocage. Feuillage semi-persistant.
Prunier myrobolan		X	1	3 à 5	Espèce à large amplitude écologique, tolère les sols marbrables.
Viorne obier		X	1	2 à 4	Sols basiques à assez acides, supporte la demi-ombre. Floraison à la fin du printemps, pollinisé par les insectes. A l'automne, les feuilles prennent de superbes teintes.

\* Touffe de plusieurs tiges de bois issues d'une même souche, densifie une haie

\*\* distance entre les plants préconisée pour réaliser une haie de Charme ou de Hêtre taillée

\*\*\* Hydromorphie : se dit d'un sol où se produit un engorgement en eau temporaire ou permanent.

Plantations à réaliser dans le cadre de la réglementation en vigueur (distances de plantation vis-à-vis des fonds voisins, articles 670 et 671 du code civil)

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

**SERVICE BOISEMENT**

06 58 69 45 69

[commande\\_arbres@normandie.chambagri.fr](mailto:commande_arbres@normandie.chambagri.fr)

Commande à détacher et à retourner sous enveloppe suffisamment affranchie à :

**CHAMBRE D'AGRICULTURE**

Service boisement

6 avenue de Dubna – 14209 HEROUVILLE ST CLAIR CEDEX

Date limite : VENDREDI 28 juin 2024